



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 15 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 décembre 2022, s'est réuni à Montmélian – Espace François Mitterrand, en séance publique, sous la présidence de Jean-François DUC.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaiant donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		F. VILLAND	X
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN			X
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		JF. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		JJ. BAZIN	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE			X
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		JL. BENETTI	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

189-2022 : VENTE AUX SOCIETES SOUEM CONSTRUCTION ET COLOR METAL D'UN TERRAIN SUR LE PARC D'ACTIVITÉS ALPESPACE POUR LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS DE BUREAUX, D'ATELIERS ET DE STOCKAGE

Rapporteur : Stéphane DUPARC

La communauté de communes a été saisie par deux entreprises pour qu'elle leur vende un tènement à se partager, en vue de la construction de locaux contigus.

Il s'agit des entreprises SOUEM CONSTRUCTION et COLOR METAL.

La Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) SOUEM CONSTRUCTION, spécialisée en métallerie et serrurerie est implantée sur le Parc d'activités Alpespace depuis 1998.

L'entreprise compte une vingtaine de salariés. Le nouveau dirigeant souhaite moderniser ses locaux d'activité (bureaux et atelier) afin d'asseoir son développement et répondre à la forte demande.

Actuellement la société loue les locaux qu'elle occupe sur Alpespace. L'acquisition d'un terrain permettrait la construction d'un nouveau bâtiment d'activités d'une superficie totale de 1 400 m² environ, destiné à accueillir son nouveau siège social avec 300 m² d'espaces de bureaux et 1 100 m² d'ateliers de production.

La société SOUDEM CONSTRUCTION travaille régulièrement avec son partenaire COLOR METAL, spécialisé dans le traitement des surfaces et le revêtement des métaux (peinture, sablage...). La SAS COLOR METAL est actuellement implantée à Eybens et souhaite ouvrir une succursale en Savoie (15 salariés concernés) car elle travaille avec de nombreux clients industriels sur le département. Elle souhaite donc disposer d'un terrain afin de se rapprocher de sa clientèle savoyarde. L'activité de cette entreprise n'est pas encore représentée à Alpespace, malgré la demande locale importante. L'acquisition du terrain permettrait la construction d'un bâtiment d'activité d'une superficie totale de 1 850 m² environ, avec 350 m² de bureaux et 1 500 m² d'atelier.

Les deux partenaires se sont donc rapprochés de la Communauté de communes Cœur de Savoie, avec un projet d'acquisition d'un terrain commun, visant ainsi à optimiser les coûts, à densifier la construction sur le terrain et à favoriser les synergies entre les activités. Un terrain de 8 660 m² a ainsi été proposé. Les deux entreprises ont élaboré un projet de constructions contiguës, présentant une unité architecturale, assis sur deux tènements différenciés, chacune se portant acquéreur d'une parcelle. Le règlement d'urbanisme permet en effet le dépôt d'un permis de construire commun sur deux parcelles contiguës.

Les parcelles incluses dans la vente, d'une superficie totale d'environ 8 660 m², sont référencées sur les parcelles cadastrées 552, 553p, 554p, 555p, 556p, 557p, 558p, 1336p, 2060p, 2062p et 2063 de la section A, sur la commune de Sainte-Hélène-du-Lac, au lieudit de « La Petite Ile », voie Thomas Edison, sur le Parc d'activités Alpespace.

Le terrain destiné au projet de construction pour l'entreprise SOUDEM CONSTRUCTION dispose d'une surface de 3 369 m² et celui dédié au projet de la société COLOR METAL d'une surface de 5 291 m². Les surfaces seront confirmées par un document d'arpentage réalisé par un géomètre expert avec la création d'un nouveau parcellaire cadastral.

Cette vente est proposée sur la base d'un coût au m² de 55 euros, TVA en sus, pour la surface globale.

La vente du terrain serait effectuée :

- d'un côté au profit de la SASU SOUDEM CONSTRUCTION, ou à toute autre structure juridique s'y substituant, représentée par Monsieur Olivier DEMONTE, en vue de l'implantation de l'activité de l'entreprise SOUDEM CONSTRUCTION ;
- de l'autre côté au profit de la SAS COLOR METAL, ou à toute autre structure juridique s'y substituant représentée par Monsieur Brahim FATHI, en vue de l'implantation de de l'activité de l'entreprise COLOR METAL.

La surface exacte à vendre à chaque entreprise sera confirmée par document d'arpentage. L'avis de France Domaine a été sollicité sur cette base.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de cession dans les nouvelles conditions présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer le compromis de vente, ainsi que l'acte authentique de vente dans les conditions énoncées ci-dessus avec la SASU SOUDEM CONSTRUCTION ou toute société qui se substituerait en vue de l'implantation de l'activité de l'entreprise, représentée par Monsieur Olivier DEMONTE.
- **AUTORISE** la Présidente à signer le compromis de vente, ainsi que l'acte authentique de vente dans les conditions énoncées ci-dessus avec la SAS COLOR METAL ou toute société qui se substituerait en vue de l'implantation de l'activité de l'entreprise, représentée par Monsieur Brahim FATHI.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

Le premier Vice-Président,



Jean-François DUC